



Novembre 2019



Présence de l'Association Tourisme & Handicaps au Salon AUTONOMIC
Ouvert à tous les visiteurs Professionnels et Grand public
27 et 28 novembre 2019, à LILLE grand Palais
Hall Paris- stand D49

Dans le cadre du soutien à la **Marque d'Etat Tourisme et Handicap***, seule garantie d'un accueil accessible qualifié, la présence de l'**Association Tourisme & Handicaps** au salon AUTONOMIC Lille - salon de référence de tous les acteurs du handicap, du grand âge et du maintien à domicile – répond à plusieurs objectifs :

Présenter l'offre touristique nationale ouverte à tous qui permet aux personnes en situation de handicap de vivre pleinement leurs loisirs comme et avec tout le monde.

Présenter les professionnels et gestionnaires de structures touristiques qui se sont engagés dans une démarche de qualification dans le respect des critères d'accessibilité imposés par la **Marque d'Etat Tourisme et Handicap**.

Informers le public et les professionnels des actions entreprises, depuis 18 ans, par l'**Association Tourisme & Handicaps** pour assurer la pérennité et la qualité de la **Marque d'Etat Tourisme & Handicap** afin de répondre aux attentes de tous les publics et d'instaurer, avant tout, des rapports de confiance.

AXSOL, entreprise distributrice de solutions d'accessibilité et **VSA Corrèze**, village de vacances ouvert à tous, accueillant en famille ou en groupe toute personne en perte d'autonomie seront présentes au Salon **Autonomic Lille**. Ces deux prestataires sont membres très actifs de l'**Association Tourisme & Handicaps**.

L'offre adaptée

L'Offre adaptée Tourisme & Handicap propose près de **5000 sites**, répartis sur tout le territoire français et d'outre-mer dont la variété et la nature des prestations sont primordiales pour satisfaire les attentes des clientèles spécifiques.

Avec près de 2200 établissements, **les hébergements** se taillent la part du lion : hôtels, villages de vacances, chambres d'hôtes, meublés de tourisme, campings, auberges de jeunesse, hébergements insolites, résidences de tourisme auxquels s'ajoutent la restauration, les activités de loisirs naturelles et culturelles.

Vitrine du tourisme et symboles de l'accueil, les points d'information : offices de tourisme et partenaires touristiques totalisent plus de 550 établissements.

La marque d'Etat Tourisme et Handicap est attribuée à partir de 2 handicaps reconnus.

50 % des établissements labellisés totalisent les 4 déficiences : **auditive, mentale, motrice et visuelle**, gages d'un accueil d'excellence ouvert à tous.

Dès 2001, année de sa création, l'Association Tourisme & Handicaps a priorisé les 4 déficiences qui seront exigées dans le cadre de la Loi de l'Egalité des Chances pour Tous de 2005.

La région des Hauts de France, alliant la variété des paysages et des terroirs au dynamisme des grandes villes, propose 200 établissements touristiques adaptés dont plus de 100 hébergements.

Tous ces établissements sont disponibles sur le site www.tourisme-handicap.gouv.fr

* Tourisme & Handicap est une marque nationale, propriété de l'Etat français*, créée en **2001** par le Ministère chargé du Tourisme et les associations de personnes en situation de handicap.
Développée par la Direction Générale des Entreprises (DGE), la **Marque d'Etat Tourisme & Handicap** est soutenue par l'Association Tourisme & Handicaps.

En amont : la mobilisation des professionnels

L'Association Tourisme & Handicaps, plateforme commune entre les prestataires touristiques et les représentants des touristes handicapés, se mobilise sur plusieurs fronts pour assurer la sensibilisation des futurs professionnels.

- Elle intervient pour la prise en compte des thématiques liées à l'accessibilité et à l'accueil des personnes à besoins spécifiques dans le cadre des BTS Tourisme et des formations en lien avec les universités, les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.
- Elle intervient dans le cadre de la formation des évaluateurs destinés à mettre en œuvre les procédures de la Marque d'Etat Tourisme & Handicap et de la formation des conseillers en séjour propre aux structures d'information, offices de tourisme principalement.

Ces formations garantissent l'homogénéité de l'attribution de la Marque d'Etat Tourisme & Handicap, et du programme d'enseignement, basé sur un référentiel national propre à la Marque.

Depuis l'année 2001, 1500 personnes ont reçu une formation d'évaluateurs et conseillers en séjours. Actuellement 700 évaluateurs sont actifs.

En aval : La promotion des prestataires détenteurs de la Marque d'Etat Tourisme & Handicap

En plus de sa présence sur 11 salons annuels, grand public et professionnels, tourisme ou spécialisés handicap, couvrant toutes les grandes régions françaises et permettant près de 1000 contacts par an, l'Association Tourisme & Handicaps a mis en place et pilote deux événements : *Les journées Nationales Tourisme & Handicaps – JNTH* et *Les Trophées du Tourisme Accessible*. Toutes ces actions ont pour objectifs de valoriser la Marque d'Etat Tourisme & Handicap et démontrer sa vitalité.

Les Journées Nationales Tourisme & Handicaps – JNTH

Ces journées « portes ouvertes » ont lieu au mois d'Avril.

Elles ont pour objectif de faire connaître aux personnes en situation de handicap, à leur famille ou amis les bonnes pratiques, la qualité d'usage et le respect des normes de l'accessibilité des établissements détenteurs de la marque d'Etat Tourisme & Handicap.

La 13^{ème} édition 2019, s'est déroulée tout au long du mois d'avril avec 250 prestataires soit 5.6 % de plus qu'en 2018.

Les Trophées du Tourisme accessible : passer du « pouvoir accueillir » au « vouloir accueillir »...

Tous les détenteurs de la Marque d'Etat Tourisme & Handicap pour quatre déficiences peuvent candidater. Ces Trophées sont destinés à récompenser les bonnes pratiques au service de l'accessibilité des sites touristiques, de loisirs et de vacances, qui auront été jugées exemplaires et à faire un focus sur la créativité, les astuces et les efforts mis en œuvre par les propriétaires ou gestionnaires.

Toutes les informations concernant ces événements sur www.tourisme-handicaps.org

www.tourisme-handicaps.org

Contact Association Tourisme et Handicaps

Annette Masson, présidente - T.01 44 11 10 41 - ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr

Contact Presse

AB3C - Stéphane Barthélémi - T.01 53 30 74 04 - stephane@ab3c.com



Salon réalisé avec le soutien de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances -ANCV